

L'antenne du Sarladais

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne est géré par un syndicat mixte qui reçoit l'adhésion de communes ou communautés de communes.

Pour l'antenne du Sarladais, est adhérente la communauté de communes de Sarlat-Périgord Noir.

La domiciliation des élèves sur cette communauté de communes, permet de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Antenne du Sarladais
Responsable : Olivier Faillis
06 17 47 46 72
sarladais@crddordogne.com

9 rue Jean-Baptiste DELPEYRAT
24200 SARLAT LA CANEDA

Accueil :
05 53 31 22 44
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h à 19h
Mercredi : 9h-12h30 / 14h-19h
conservatoire@mairie-sarlat.fr

Facebook : [Antenne Sarladais](#) à 19h
CRDD Antenne Sarladais

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne
Musique & Théâtre

Siège administratif : 63 rue des libertés 24 650 CHANCELADE
05 53 45 60 50
crd@crddordogne.com



CONSERVATOIRE
À RAYONNEMENT
DÉPARTEMENTAL
DE LA DORDOGNE
MUSIQUE & THÉÂTRE

Septembre
2023

SARLADAIS



Soutenu
par

Un apprentissage artistique pour tous

Vous souhaitez apprendre la musique, chanter, découvrir un instrument, jouer dans un orchestre ou dans un groupe de musique actuelle, ouvrez les portes du Conservatoire.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de la Dordogne (CRDD) est au service de l'enseignement musical pour tous sur l'ensemble du territoire de la Dordogne. Il accueille les élèves de l'âge de 5 ans à l'âge adulte.

L'enseignement est dispensé par des professeurs diplômés ou issus de parcours musicaux professionnels, sous des formes variées s'appuyant sur des pédagogies actuelles et innovantes.

Il a pour vocation de répondre aux attentes départementales en matière de sensibilisation, d'enseignement territorial et de diffusion musicale.

Pôle de référence en matière d'enseignement artistique, sa mission centrale est la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles. Dans le cadre de son label national, le CRDD prépare également aux formations professionnelles les étudiants qui en auront fait le choix, en intégrant le cycle d'études spécialisées.

Dans le cadre de son rayonnement, le Conservatoire tisse des partenariats avec les orchestres du territoire, la lecture publique, l'Éducation nationale et plus largement les différents lieux de diffusion culturels.

AMOS Dordogne

L'Apprentissage de la Musique par l'Orchestre

Le dispositif AMOS (Apprentissage de la Musique par l'Orchestre à vocation Sociale) permet aux élèves à partir de 7 ans d'apprendre à jouer d'un instrument, directement, au sein d'un petit orchestre.

Cette pédagogie innovante et enthousiasmante, basée sur l'oralité et le jeu, développe la musicalité, l'expressivité, l'écoute, le lien social et propose une pratique du chant, de la percussion corporelle et de la pratique instrumentale.

Orchestre AMOS : Clarinette, trompette, saxophone et guitare.



Les disciplines enseignées

Les instruments

Flûte à bec
Flûte traversière
Clarinette
Saxophone
Trompette
Cor
Violon
Alto
Violoncelle
Guitare classique
Guitare électrique
Batterie
Piano
Accordéon

Les pratiques collectives

Chant Choral enfants
Ensemble à cordes
Éveil musical
Formation Musicale (FM) et FM/Orchestre
Musiques Actuelles (Atelier PopRock)
Orchestre d'harmonie Vallée Vézère et Sarladais
Ensemble Musique Ancienne

Éveil

Destinés aux enfants à partir de 5 ans, ces ateliers en petits groupes d'une durée de 45 minutes chacun proposent une approche ludique des instruments.

Ce voyage musical permettra à l'enfant d'expérimenter par lui-même la rencontre avec la musique et de choisir l'instrument correspondant à sa propre sensibilité.

